



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2022 MOLINES EN QUEYRAS

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu, ROUX Delphine

Absent excusé : HOUSSET Raphael (pouvoir à GARCIN Michel)

Secrétaire de séance : ARMANET Carole

Romain ALLAIX a quitté la séance à 10h50.

Serge CHALLOT a quitté la séance à 11h09.

1/ Approbation du compte rendu du 31 janvier 2022

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 31 janvier 2022.

Vote : POUR à l'unanimité

2/ Retrait de la délibération 234/2021 du 15 novembre 2021

Madame le Maire informe les membres présents qu'un recours gracieux a été déposé en date du 11 janvier 2022 pour motif qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'autorise le conseil municipal à fixer les dénominations des voies privées fussent-elles des voies ouvertes à la circulation publique. Elle précise que les membres du conseil n'avaient pas eu lecture de la convention concernant le chemin allant de la fruitière au quartier du Riou au hameau de Pierre-Grosse, établie en date du 31 juillet 1999, qui fixe les modalités relatives à ce chemin de terre. Madame le Maire demande donc au conseil de bien vouloir retirer la délibération n° 234/2021 portant approbation de la dénomination de l'ensemble des voies de la commune.

Vote : POUR à l'unanimité

3/ Approbation de la dénomination des voies communales

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la nouvelle dénomination des différentes voies communales, comme suit :

HAMEAU DE LA RUA	Rue de la Tour
	Rue Saint Romain
	Impasse des Ruatons
	Rue des Achins
	Impasse de Maison Campagne
	Impasse Pré Borel
	Place du Truel
	Route de Saint Véran
MOLINES VILLAGE	Impasse l'Auchette
	Rue du Serre
	Route de Saint Véran
	Ruelle du Canton

	Route de Gaudissard
	Rue du Temple
	Place du Temple
	Rue des Alberges
	Rue du Moulin
	Rue du Chemin Vieux
	Place de la Bibliothèque
	Impasse Boucharde
	Impasse Couloumbières
	Rue de la Cime du Serre
	Ruelle des Gauthiers
	Chemin de Sass Ross

HAMEAU DE GAUDISSARD	Route de Gaudissard
	Route des Prats
	Impasse de Pra Passaux
	Impasse de Pierre Dimanche
	Impasse des Guchardouns

HAMEAU DE PIERRE GROSSE	Rue de Château Clément
	Route des Amoureux
	Impasse Peyra Marchande
	Rue de la Clapisse
	Rue de Chanarette
	Rue de l'Ecole
	Rue de la Pouite
	Impasse du Four
	Impasse de Baisse Chanalette
	Impasse du Riou

HAMEAU DU COIN	Route du Coin
	Impasse des Bergeronnettes
	Rue du Grand Queyras
	Impasse Beauregard
	Impasse du Tétràs Lyre
	Impasse des Marmottes
	Rue du Pas du Chai
	Rue du Vieux Coin
	Chemin des Fontaines

HAMEAU DE FONTGILLARDE	Rue du Col Agnel
	Impasse de l'Ancienne Ecole
	Chemin vers la Draille
	Impasse du Temple
	Impasse de la Fruitière
	Chemin de Peyre Bertino

HAMEAU DE CLOT LA CHALP	Route de Saint Véran
	Impasse Entre les Aigues
	Impasse des Taoures

Vote : POUR à l'unanimité

4/ Délibération demande de subvention pour l'aménagement de matériels culturels

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention auprès du Département, dans le but d'effectuer l'aménagement de matériels culturels.

L'estimation du projet est de 5 909.30 € HT. Le financement pourrait être assuré par le département des Hautes-Alpes à hauteur de 50 % soit 2 954.65 €. Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement.

Vote : POUR à l'unanimité

5 / Budget commune – Examen du compte de gestion 2021 de Madame la Trésorière

Le Compte de Gestion du budget de la commune dressé pour l'exercice 2021, par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : POUR à l'unanimité

6/ Budget commune – Compte Administratif 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2020		297 668.47 (002)		372 966.00 (001)		
Opérations exercice 2021	827 493.46	1 302 751.39	1 535 867.39	1 039 832.55	2 363 360.85	2 342 583.94
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021		475 257.93	496 034.84		20 776.91	
Restes à réaliser			334 900	91 400	243 500	
RESULTATS CUMULE		772 926.40	123 068.84			

La commission finances rappelle que le déficit d'investissement n'est pas à considérer comme tel, mais comme un décalage entre engagements des dépenses et recouvrement des subventions lié à des retards dus à la météo sur certains, notamment celui du garage communal. D'où la prévision d'un excédent d'investissement en 2022 qui remettra la section Investissement à sa vitesse de croisière voire plus.

Vote : POUR à l'unanimité

7/ Affectation du résultat d'exploitation du budget de la commune exercice 2021

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2020	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER 2020	Résultat de clôture 2021 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 372 966 €		-496 034.84€	+ 91 400 € -334900 €	-243500€	-123 068.84€	-366 568.84€
Fonctionnement	+ 597 668.47€	+ 300 000€ (1068) + 297 668.47€ (002)	+ 475 257.93 €			+ 772 926.40€	+ 772 926.40€

-20 776.91€

Excédent de fonctionnement =

772 926.40

Le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de :

772 926.40 €

Il est donc décidé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

400 000 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002

372 926.40 €

Vote : POUR à l'unanimité

8/ Budget eau – Examen du compte de gestion 2021 de Madame la Trésorière

Le Compte de Gestion du budget de l'eau dressé pour l'exercice 2021, par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : POUR à l'unanimité

9/ Budget Eau – Compte Administratif 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2020	33 173.06 (002)			351 130.03 (001)		
Opérations exercice 2021	92 205.19	99 400.88	87 035.19	34 208.31	179 240.28	133 609.19
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021		7195.79	52 826.88		45 631.09	
Restes à réaliser			50 000	0	50 000	
RESULTATS CUMULE	25 977.27			298 303.15		

Vote : POUR à l'unanimité

10/ Affectation du résultat d'exploitation du budget de l'eau exercice 2021

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2020	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER 2021	Résultat de clôture 2021 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 351 130.03 €		-52 826.88€	+ 0 € - 50 000 €	-50 000 €	+ 298 303.15 €	+ 248 303.15€
Fonctionnement	-33 173.06€	-33 173.06€ (002)	+7195.79€			-25 977.27 €	-25 977.27€
			-45 631.09 €				
				déficit de fonctionnement =		25 977.27 €	

Le compte administratif présente :

Un déficit d'exploitation de :

25 977.27 €

Il est ainsi décidé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

0 €

Déficit de résultat de fonctionnement reporté- Article 002

25 977.27 €

Vote : POUR à l'unanimité

11/ Budget Piste de Luge - Examen du compte de gestion 2021 de Madame la Trésorière

Le Compte de Gestion du budget de la luge dressé pour l'exercice 2021, par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote : POUR à l'unanimité

12/ Budget Piste de Luge - Compte Administratif 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2020		96 858.09 (002)		21 639 (001)		
Opérations exercice 2021	43 648.95	115 407.13	7 245	10 000	50 893.95	125 407.13
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021		71 758.18		2 755.00		74 513.18
Restes à réaliser			20 000	0	20 000	
RESULTATS CUMULE		158 616.27		24 394.00		

Vote : POUR à l'unanimité

13/ Affectation du résultat d'exploitation du budget de la luge exercice 2021

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2020	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER 2021	Résultat de clôture 2021 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 21 639€		+2 755€	+ 0 € -20 000 €	-20 000 €	+24 394€	+4 394€
Fonctionnement	+ 96 858.09€	+ 10 000€ (1068) +86 858.09€ (002)	+ 71 758.18 €			+ 158 616.27€	+ 158 616.27€

+74 513.18 €

Excédent de fonctionnement =

158 616.27 €

Le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de :

158 616.27 €

Il est ainsi décidé d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

8 616.27 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002

150 000.00 €

Vote : POUR à l'unanimité

14/ Attribution d'une indemnité à l'agent coordinateur du recensement pour l'année 2022

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal, que le recensement s'est déroulé durant la période du 05 janvier 2022 au 19 février 2022.

Madame le Maire indique que M. Christian FOUQUE, en tant que coordinateur de l'agent recenseur a grandement été impliqué dans cette mission fastidieuse, rigoureuse et prenante.

Madame Le Maire propose donc d'indemniser M. Christian FOUQUE pour cette mission à hauteur de 500€ nets, afin de recouvrir aux différents frais engendrés par cette mission (déplacements pour formations, carburant, repas).

Vote : POUR à l'unanimité



Questions diverses

- Point Ressources Humaines :
Les entretiens pour le recrutement d'un agent non titulaire pour exercer les fonctions d'un agent administratif, ont eu lieu le vendredi 4 mars. Le contrat proposé à la personne recrutée est un CDD d'une durée de 6 mois à 30 heures/semaine.
- Avancement du nouveau site internet :
Le nouveau site internet est en cours de développement.
- Réunion gestion de la forêt :
Cette rencontre se tiendra demain, mardi 8 mars, à 14h.
- Véhicule communal :
Point sur son utilisation et sa mise à disposition pour les réunions des élus.
- Réseaux humides :
Les travaux des réseaux pour la traversée de Pierre Grosse sont normalement prévus pour le mois de mai.
- Reprise des passerelles :
Une subvention a été demandée. En premier lieu, il s'agit de refaire les passerelles de Peyre Bertino ainsi que celle des Achins.
- Réfection du cabinet médical :
Une réflexion est en cours à ce sujet.
- Fruitière de Pierre Grosse :
Ce sujet sera présenté à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Phase test des conteneurs à Fontgillarde :
Des cartes électroniques vont être installées prochainement.
- Elections présidentielles :
Elles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.
- Fin du recensement 2022 :
62 % ont répondu par internet. Les chiffres officiels seront connus prochainement.

Prochain conseil municipal, le lundi 28 mars 2022 à 17h30.

Fin de la séance à 11h30.

Le Maire

GARCIN Valérie

